

Ce point est présenté au Comité Syndical après examen préalable par la Commission mixte du 12 mars 2014.

I Rappel des éléments-clé de construction des budgets supplémentaires 2014 (aux budgets principal et annexe)

Ce projet de budgets supplémentaires a pour principal objectif d'inscrire les résultats constatés au compte administratif 2014 ainsi que d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**. Par ailleurs, le projet de budgets supplémentaires permet de constater les restes à réaliser de l'exercice budgétaire 2013.

II Présentation des postes de dépenses des budgets supplémentaires 2014

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses s'articule autour des principaux volets suivants :

- Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest (budget annexe)
- Prévention et réduction du risque inondation
- Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ valorisation du patrimoine)
- Aménagement et gestion des eaux
- Fonctionnement administratif de l'Etablissement
- Patrimoine foncier de l'Etablissement

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	Budget primitif 2014	BS 2014
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 371 500	309 337,86
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 721 763	86 214,17
Gestion des crues et des étiages, modernisation	762 114	20 096,99
Gestion administrative de la redevance	73 000	11 364,22
Exploitation des ouvrages	4 928 377	427 013,24

Par ailleurs, il est à noter un montant de 327 147 € d'écritures d'ordre (sans impact sur la trésorerie) relatif aux amortissements à constater au titre de l'exercice 2014.

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2013.

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac il s'agit principalement, en complément des 90 000 € pour le paiement de l'IFER 2014, d'inscrire les dépenses suivantes, conformément aux prévisions figurant dans la note « BP 2014 » de décembre dernier : 90 000 € pour l'étanchéité de la toiture de l'usine, 40 000 € pour le démontage du groupe de l'usine et 20 000 € pour les travaux des gabions rive droite. Compte tenu du résultat constaté, la provision pour gros travaux est confortée par l'ajout de 69337,86 €.

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest, il s'agit principalement de conforter la provision pour gros travaux sur le barrage de Villerest pour 79 000 €.

Pour ce qui est de la gestion des crues et des étiages, modernisation, il s'agit d'inscrire les dépenses liées à la finalisation du marché relatif au logiciel GARHY.

Pour ce qui est de la gestion administrative de la redevance, il s'agit d'inscrire des crédits nécessaires à d'éventuelle régularisation sur la perception de redevances d'exercices antérieurs

Prévention et réduction du risque inondation

		Budget primitif 2014	BS 2014
ACTIONS DE BASSIN	Animation de la plateforme prévention des inondations	35 286	2 114
	Appui technique PCS, DICRIM et repères de crues	52 711	
	Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	40 004	9 996
	Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	1 100 000	
	Démarche RVI (mesures effectives)		415 736,25
	Démarche RVI (<i>task force temporaire</i>)	141 202	
	Initiative commune PCA des collectivités	24 222	12 478
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	29 551	43 190
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission en Loire Moyenne	83 529	
	Programmes de restauration du lit et de renforcement des levées en Région Centre	1 341 428	
	PCS Région Centre	2 677	4 015
	Mission sur le Bassin de la Maine	72 179	
	Etude des Val du Giennois	79 000	
	Mission Allier	70 000	
	Appui PGRI-TRI-SLGRI	100 000	
	Prévention des inondations et réduction des risques	3 171 789	487 529,25

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2013 et l'inscription de solde de recettes de subventions à percevoir. Exception faite de la diminution d'une enveloppe (de 500 000 € à 415 000 € pour la réalisation de mesures effectives au titre de la démarche RVI) les sommes inscrites le sont conformément aux prévisions figurant dans la note du budget primitif 2014 de décembre dernier.

Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ Valorisation du Patrimoine)

	Budget primitif 2014	BS 2014
Soutien aux programmes ou projets de recherche	119 999	
Plateau Collaboratif d'Echanges du plan Loire	104 000	26 000
Réseaux de coopération et actions pilotes	107 524	37 676
Conseil Scientifique du plan Loire	5 000	
Actions patrimoniales	74 999	25 000
Classes Loire	35 000	
Frais d'intervention	197 636	120 000
Recherche/Données/Information (+ patrimoine)	644 158	208 676

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont financées par la reprise des résultats de l'exercice 2013. Elles sont conformes à la note présentée en décembre dernier, à l'occasion du vote du budget primitif, et correspondent strictement à la poursuite des actions déjà lancées dans le respect des engagements souscrits dans le cadre des contractualisation/programmation en cours.

Aménagement et gestion des eaux

	Budget primitif 2014	+BS 2014
SAGE Loiret	94 898	
SAGE Sioule	78 850	
SAGE Yèvre Auron	203 356	
SAGE Loire en Rhône-Alpes	10 000	
SAGE Loir	193 663	1 475
SAGE Cher amont	239 994	
SAGE Allier aval	232 593	22
SAGE Cher aval	143 585	41 499
Continuité écologique, appui et participation à la restauration des milieux naturels	152 298	23 042
Préservation et restauration des espèces de poissons migrateurs	618 500	
Aménagement et gestion des eaux	1 967 737	66 038

Les crédits de ce budget sont conformes à la note présentée en décembre dernier, à l'occasion du vote du budget primitif, et sont liées essentiellement à la réinscription des crédits de recettes correspondants.

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	Budget primitif 2014	BS 2014
Fonctionnement administratif général	1 121 827	977 886,83
Budget Communication	130 000	
Fonctionnement administratif	1 251 827	977 886,83

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2013 ou des recettes liées. Abstraction faite des 425 000 € de provision pour imprévus, il s'agit principalement d'inscrire les dépenses suivantes : 414 000 € pour l'amortissement pratiqué au titre de l'année 2014 (écritures d'ordres, neutres financièrement) et 10 000 € de provision pour titres annulés sur exercices antérieurs.

Patrimoine foncier de l'Etablissement

	Budget primitif 2014	BS 2014
Site de Chambonchard		400 474
Site de Serre de la Fare	4 000	46 000
Site du Veurdre	67 000	34 000
Patrimoine foncier de l'établissement	71 000€	480 474

Les dépenses envisagées au titre de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2013 et l'inscription de versements attendus pour des ventes.

Site de Chambonchard

Abstraction faite des 390 000 € correspondant au reste de l'indemnité du contentieux « Chambonchard » (mobilisable uniquement dans le respect de la délibération d'avril 2009), moins de 10 000 € sont donc disponibles pour assurer la gestion prudentielle du patrimoine foncier sur ce site.

Site de Serre de la Fare

Le montant indiqué correspond aux crédits nécessaires à la gestion prudentielle du patrimoine foncier sur ce site.

Site du Veurdre

Conformément aux prévisions figurant dans la note « BP 2014 » de décembre dernier, le montant indiqué correspond pour 20 000 € à la gestion prudentielle du patrimoine foncier (notamment le paiement des taxes foncières) et pour 14 000 € au complément de crédits nécessaire aux financements des conventions de subvention avec les communes de Chantenay et Tresnay (entretien des bâtis mis à disposition).

Budget supplémentaire 2014 : budget principal (montants de la maquette budgétaire arrondis à l'unité)

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	2 080 999,62 (1)	113 119 (3)	2 142 983,14 (5)	299 384,25 (4)
Total de la section de fonctionnement	2 481 421,75	299 384,25 (4)	7 014 847,88 (2)	113 119 (3)
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2013</i>	4 595 409,65			
Total du budget principal	9 157 831,02	412 503,25	9 157 831,02	412 503,25

- (1) dont 814 108,31 € liés au résultat antérieur d'investissement,
- (2) dont 3 902 982,94 € liés au résultat antérieur de fonctionnement,
- (3) écritures d'ordre de dotations aux amortissements des subventions d'investissement reçues,
- (4) dont 414 008,40 € de dotations aux amortissements et provisions sur le budget principal, et
- 114 624,15 € liés à l'équilibre budgétaire des sections de fonctionnement et d'investissement du budget supplémentaire,
- (5) Dont 1 062 357,08 € d'affectation de résultat.

Budget supplémentaire 2014 : budget annexe (montants de la maquette budgétaire arrondis à l'unité)

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	1 116 316,48 (1)		1 571 961,18 (4)	115 175,38 (3)
Total de la section de fonctionnement	311 837,86 (2)	115 175,38 (3)	712 513,35	
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2012</i>	856 320,19			
Total du budget annexe	2 284 474,53	115 175,38	2 284 474,53	115 175,38

- (1) dont montant de 630 908,55 € liés au résultat antérieur d'investissement,
- (2) dont des provisions semi-budgétaires pour gros travaux à hauteur de 79 000 € sur le barrage de Villerest, et 69 337,86 € sur le barrage de Naussac,

- (3) dont 327 147 € de dotations aux amortissements et provisions, dont – 211 971,62 € de virement à la section d'investissement,
(4) dont 1 201 728,63 € d'affectation de résultat.

L'application des dispositions précédentes contenues dans le projet de budget supplémentaire au budget principal et annexe pour 2014 fait l'objet des projets de délibérations suivants proposés au Comité Syndical :

- **approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2014 – budget principal**
- **approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2014 – budget annexe**
- **constitution de la provision semi-budgétaire 2014 pour le budget annexe**